
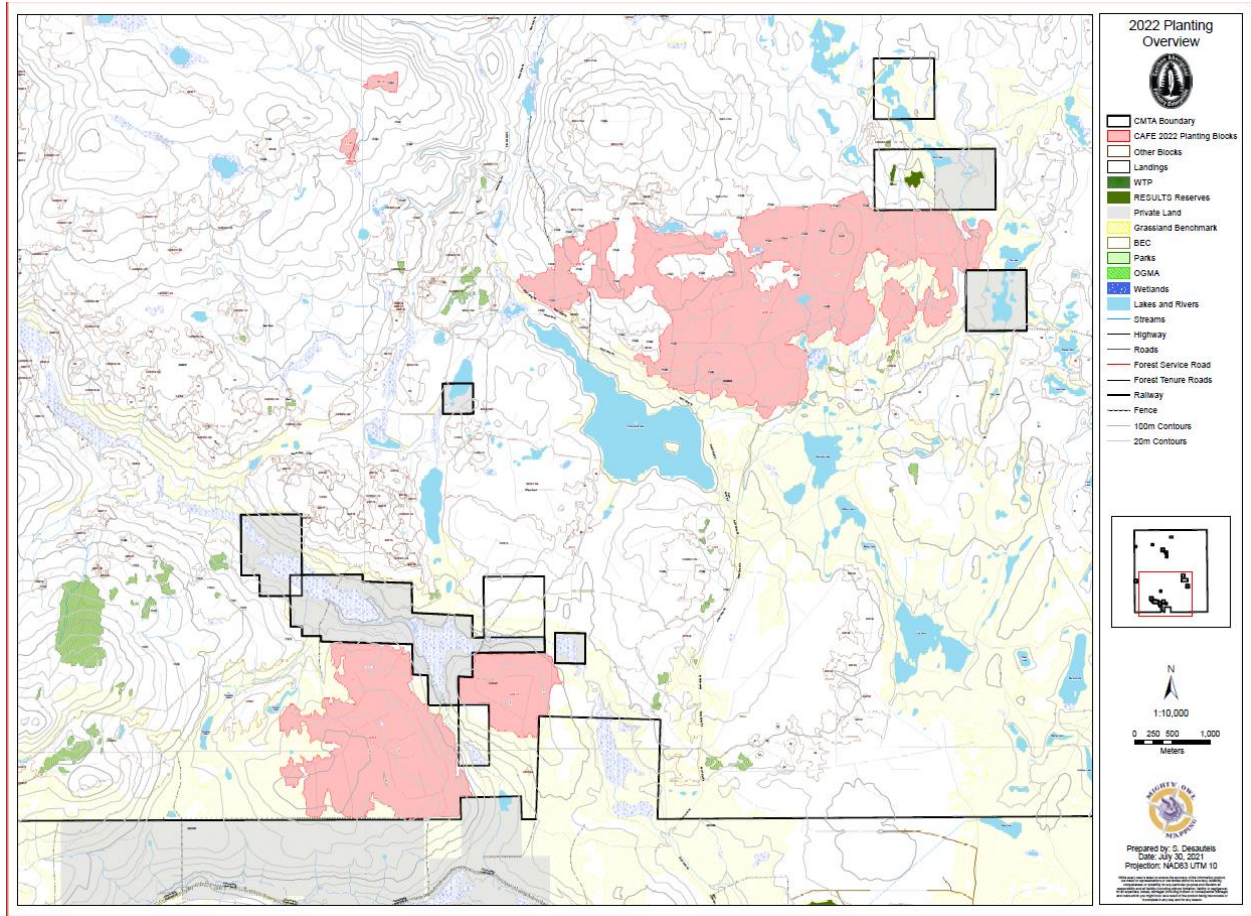


**QUESTIONS ET RÉPONSES POUR LA DP #1000231048**

Q&R No	QUESTIONS ET RÉPONSES				
Q2	Services aux Autochtones Canada peut-il fournir une carte d'ensemble du projet de reboisement?				
R2	 CAFE_2122_PlantOv erview_20210730.pd Voir aussi l'attachement plus bas				
Q3	Est-il possible pour l'entrepreneur de mettre en place un camp de travail pour accueillir les travailleurs au printemps 2021?				
R 3	Services aux Autochtones Canada ne peut pas autoriser l'entrepreneur retenu à établir un camp sur le lot 7741. L'autorisation d'installer le camp peut être accordée par le Ministère de la Défense Nationale (MDN). Au cours des dernières années (2018, 2019, 2020), l'entrepreneur a obtenu avec succès la permission du MDN d'installer un camp de reboisement sur l'ancienne piste d'atterrissage le long du chemin Stack Valley.				
Q4	Quelle est la date de début la plus ancienne pour le reboisement au printemps 2022?				
R 4	Historiquement, les activités de reboisement ont commencé la dernière semaine d'avril chaque année.				
Q5	Quelle est l'ordre de priorité des blocs ?				
R 5		Priorité		Block	Aire de reboisement
		1	EEEEBF	CAFÉ 6	55
		2	EEEEBF	CAFÉ 25	4
		3	EDULG	IBD181, TT185, IDB185	14.1
		4	EDULG	7	8
		5	EEEEBF	CAFÉ 19	625.7
Q6	<b>Qu'est-ce qu'un naturel acceptable?</b>				
R 6	Un naturel acceptable doit avoir une hauteur minimale de 20 centimètres et être un sapin, un pin ou une épinette de bonne vigueur et de bonne forme				
Q7	<b>Quelle est la distance minimale entre les arbres?</b>				
R7	La distance minimale entre les arbres est de 200 centimètres. Dans les cas où un microsite optimal est disponible, la distance minimale entre les arbres peut être réduite à 50 centimètres.				

# Carte de l'ensemble du projet de reboisement



GCDocs # 97786573

GCDocs # 98053477